

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CONFRONTÉ À LA DIVERSITÉ CULTURELLE.

ECLAIRAGES À PARTIR DES CAS DU CHILI ET DU CANADA

Mercredi 12 novembre 2014

10h-12h

Salle RE-48

RÉSUMÉ

Dans les anciennes « colonies de peuplement européen » (telles que le Canada, le Chili ou la Nouvelle-Zélande), l'Etat doit toujours davantage prendre en compte les peuples autochtones et leurs revendications dans ses politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de gestion des ressources naturelles. Cet exposé analysera les enjeux spécifiques à ces pays, en s'appuyant sur les cas du Chili et du Canada. La présentation conclura sur une réflexion générale relative à la prise en compte de la dimension culturelle dans l'aménagement et le développement territorial.

CONFÉRENCIÈRE : IRÈNE HIRT

Irène Hirt est actuellement chargée de cours et collaboratrice scientifique au Département de géographie et d'environnement de l'Université de Genève. Elle a bénéficié d'une bourse Marie Curie IOF entre 2010 et 2013, qui lui a permis de séjourner pendant deux ans à l'Université Laval, au Québec. Irène Hirt est spécialiste des processus de réappropriation du territoire par les peuples autochtones en Amérique du Nord et du Sud (Chili, Bolivie, Canada), de la cartographie en contexte autochtone, des usages et impacts sociaux des cartes (*critical cartography*), des méthodes de recherches participatives et interculturelles, ainsi que des enjeux éthiques liés à la recherche.

Toute personne intéressée est cordialement invitée.